



Déclaration liminaire RTA indemnitaire du 19 novembre 2014

Ces dernières semaines plusieurs initiatives d'action se sont déroulées à la DGFIP, avec des centaines d'agents qui se sont rassemblés le 18 novembre contre les politiques d'austérité qui frappent notre administration. La question du pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations de nombreux agents et nous ne pouvons commencer ce GT sans vous rappeler notre adresse au directeur général, du 28 octobre, afin qu'il transmette au niveau de la fonction publique nos revendications en matière de revalorisation du point d'indice, d'intégration des primes dans le traitement, et de refonte de la grille indiciaire.

Concernant la DGFIP, nos travaux arrivent à leur terme avec beaucoup d'agents insatisfaits car au final, le contexte budgétaire est tel qu'il y aura bien quelques perdants, même si nous avons fait évoluer certains régimes indemnitaires. Mais surtout pour une grande partie des personnels, la fusion signifiera zéro revalorisation dans un contexte de maintien du gel du point d'indice. C'est pourquoi la CGT demande au DG d'ouvrir des négociations pour une réelle revalorisation des régimes indemnitaires, pour la reconnaissance des qualifications et de la technicité des agents de la DGFIP, pour la prise en compte dans les régimes indemnitaires de toutes les contraintes et sujétions particulières et là nous sommes loin du compte.

Sur les suites de la RTA du 17 octobre :

- c'est bien la colère qui s'est exprimé le 13 novembre chez **les évaluateurs du Domaine** des DDFIP/DRFIP, avec des services en grève à 100%, qui revendiquent l'ouverture de nouvelles discussions sur leurs missions et leur régime indemnitaire ; s'ils ne sont pas perdants au sens où l'entend le DG, ils le sont car n'ont aucune reconnaissance de leurs sujétions particulières comme les vérificateurs des DDFIP/DRFIP ;
- c'est l'incompréhension chez **les collègues des EDR** qui s'inquiètent sur l'organisation de leurs missions et la prise en charge des FDD ; et ce n'est pas l'instruction envoyée au réseau qui va les rassurer car vous laissez la main totale aux directions locales, sur l'affectation et sur le zonage tout en sachant que cela aura un impact sur la prise en charge des FDD. Il y a donc urgence à en rediscuter ;
- colère aussi chez **les collègues de la BII de la DNEF** en grève à 74% le 5 novembre pour exiger que les engagements pris par le DG, AUCUN PERDANT, soient respectés. Après cette mobilisation, les contrôleurs, inspecteurs et IP de la DNEF ne peuvent accepter les propositions faites dans la fiche fournie pour ce GT. Les IFDD dites « trimestrielles » correspondent bien à des sujétions particulières versées comme un complément de rémunération. Pour la CGT la DG doit faire de nouvelles propositions aujourd'hui. La DG ne peut pas refuser l'ouverture de discussions sur la revalorisation des RI en partant des missions et doctrine d'emploi et décider, quand ça

l'arrange, de supprimer 600 à 800 € de rémunération à ces collègues sans discussion sur leur contraintes particulières.

A l'examen de votre **fiche sur les IFDD trimestrielles** nous laisseront notre collègue de la DNEF intervenir pour exprimer les revendications des personnels. S'agissant des collègues des BCR, la problématique est différente puisque les modalités d'attribution de ces IFDD correspondaient bien à des frais engagés sur justificatifs. Mais ils sont inquiets sur les possibilités qu'auront les directions de rembourser leur frais sur l'enveloppe des FDD dans un contexte où les budgets locaux sont de plus en plus restreints. La CGT veut donc des garanties sur ce point

S'agissant de vos propositions sur la fiche Accueil, elles ne feront qu'aggraver les tensions dans les services et l'incompréhension. Le bilan que vous tirez de 2013 sur la prime d'accueil (versée en juin 2014), est révélateur de toutes les réserves que la CGT avait émises. En premier lieu, une prime de 400€ ne peut prétendre reconnaître la pénibilité et les contraintes de cette mission mais en plus 76% des agents n'auront eu que 50 à 199€, autant dire des miettes. Pour 2014, vous reproduisez la même erreur et pour 2015 des centaines d'agents n'auront plus rien. Et les agents des autres services qui se sentaient exclus alors même qu'ils font de l'accueil n'auront toujours rien !!!

Vos propositions ne peuvent nous satisfaire. Elles partent sur le plus petit dénominateur commun, c'est-à-dire l'organisation de l'accueil choisie par les directions, sans tenir compte de la réalité des services et de la pénibilité de ces missions. Encore une fois la DG s'exonère là encore d'une réflexion sur la doctrine d'emploi dans toutes les composantes de l'accueil, physique, téléphonique, mail... La DG peut affirmer tout ce qu'elle veut, malgré toutes les évolutions technologiques, l'accueil physique reste important, voire il continue à augmenter et la DG ne peut continuer à l'ignorer.

Est-il normal que dans des directions, il y ait des postes dédiés « relations publiques », « caisse », « équipe accueil » alors que dans d'autres l'accueil s'organise en fonction des choix des directeurs et des agents disponibles. Cela démontre bien qu'à aucun moment la DG n'a vraiment envisagé de valoriser et reconnaître ces missions, chaque direction fait comme elle veut ou comme elle peut dans un contexte de réduction des emplois et des moyens.

On le voit d'ailleurs au travers de la circulaire sur les horaires d'ouvertures au public qui oblige à fermer les bureaux, sans aucune réflexion avec les personnels et leurs représentants, avec les contribuables et les usagers sur les besoins et le service public. Les objectifs de la DG sont bien ailleurs, on l'a compris, avec la multiplication des centres de contact : la DG veut habituer le public à ne plus venir à l'accueil ! C'est bien un sujet politique de fond et pour la CGT le manque de réflexion sur l'accueil est catastrophique en terme de service public.

Sur la prime de caisse, nous prenons acte de vos propositions qui vont dans le sens de la clarification, de la lisibilité et de la simplification pour les personnels avec une ACF mensuel et linéaire sur l'année pour les titulaires du poste. Et quelle mesquinerie, même si vous faites une quasi transposition de l'existant, d'attribuer 2€ par jour pour ceux qui seront aux vacances! D'autre part, nous aurons des questions car votre fiche ne répond pas au cumul des fonctions accueil/caisse.

Quant à vos propositions pour cette année, il faut espérer que les chefs de service ont tenu à jour les vacations pour tous les agents concernés.

Globalement pour ces deux primes, nous restons très loin d'une reconnaissance des sujétions et contraintes particulières de ces missions avec au maximum 33€ mensuel pour un agent à temps complet !! La DG prend un risque certain que les agents ne souhaitent plus aller sur ces missions !

Pour la CGT le débat sur l'accueil ne peut se clôturer ainsi, les agents ne revendiquent pas l'aumône mais une véritable reconnaissance de la mission accueil.

Autre sujet, nous avons été sollicités par des collègues de l'Essonne, et le problème s'étend bien au-delà de cette direction sur les problèmes liés à l'audit sur les rémunérations qui a permis de rétablir certaines erreurs :

- pour certains ce sont des indus et nous vous demandons une expertise sur ce sujet, notamment en offrant la possibilité de recours gracieux car l'erreur vient de l'administration ;
- pour d'autres, la direction a découvert qu'elle avait omis des versements d'ACF à des collègues AT ou d'autres catégories, mais ne peut revenir que sur les années de prescription. La CGT vous demande de rechercher toutes les possibilités, et juridiquement cela est possible, pour que ces agents récupèrent leur dû, et d'expertiser pour les collègues partis à la retraite.

Enfin nous avons été attentifs à toutes les précisions apportées sur les déclinaisons de l'ACF « transposition » et de la GMR qui confirment ce que la CGT a publié dans son compte-rendu de la RTA du 17 octobre.